



Subir conjugaison : ne confondez plus subi, subit et subis

Vérifiez la conjugaison de « subir » et évitez les fautes entre « subi », « subit » et « subis » avec une méthode simple et rapide.

orthographe-francais

Le verbe « subir » se conjugue au présent : je subis, tu subis, il subit ; au passé composé : j'ai subi, il a subi. La difficulté principale est de distinguer « subis » et « subit » au présent, puis « subi » comme participe passé.

Vous avez déjà relu une copie en bloquant 5 secondes sur « il a subit » ? C'est typiquement la faute qui coûte des points pour rien. Quand je corrigé des exercices de bac, je vois toujours le même trio : « subi », « subit », « subis ». Le problème n'est pas de réciter tout un conjugueur, mais d'identifier vite la bonne forme selon la phrase. Avec « subir », le rendement est excellent : quelques repères bien choisis suffisent pour éliminer la majorité des erreurs, en rédaction comme en analyse grammaticale.

En bref : les réponses rapides

Pourquoi écrit-on « il subit » mais « il a subi » ? — « Il subit » est du présent de l'indicatif, 3e personne du singulier. « Il a subi » est un passé composé formé avec l'auxiliaire avoir et le participe passé « subi ».

Dans quels cas « subi » prend-il un s ou un e ? — Le participe passé avec avoir ne s'accorde que si le COD est placé avant le verbe : les pressions qu'elle a subies. Sans COD antéposé, on écrit simplement « subi ».

Comment vérifier très vite si j'écris « subi » ou « subit » ? — S'il y a un auxiliaire comme « a » ou « ont », vous êtes presque toujours sur « subi ». S'il n'y a pas d'auxiliaire et que le sujet est « il/elle/on », le présent s'écrit « subit ».

Le verbe « subir » est-il du 2e groupe ? — Oui, « subir » appartient au 2e groupe : infinitif en -ir et participe présent en « subissant ». Cela explique ses formes régulières au présent comme « nous subissons » et « vous subissez ».

Subir conjugaison : les formes à connaître vraiment pour ne plus hésiter

Le verbe **subir** se conjugue avec l'auxiliaire **avoir** : **j'ai subi, il a subi, elle a subi, ils ont subi**. Au **présent**, on écrit **je subis**, tu subis, il subit. La vraie difficulté de la **subir conjugaison** ne vient pas du tableau complet, mais du choix entre *subi*, *subit* et *subis* selon la fonction du mot.

Subir est un verbe du **2e groupe** en *-ir*, à terminaison régulière au **présent** : je subis, tu subis, il subit, nous subissons, vous subissez, ils subissent. En pratique, **80 % des fautes** tombent sur quatre formes seulement : **je subis** au présent, **j'ai subi** au **passé composé**, le **participe passé de subir** *subi*, et l'**infinitif** *subir*. Retenez la logique de rendement : si vous maîtrisez ces formes, vous sécurisez l'essentiel des copies de bac, de concours ou de rédaction pro. Côté modes, l'**indicatif** concentre l'usage courant ; le **subjonctif** donne *que je subisse*, le **conditionnel** *je subirais*, l'**impératif** *subis, subissons, subissez*, le **participe présent** *subissant*, l'**infinitif** présent *subir*, l'infinitif passé **avoir subi**, et le **gérondif** *en subissant*. Pour aller vite le jour J : si vous pouvez remplacer par *avait enduré*, il faut souvent **subi**; si vous êtes au présent avec *il*, c'est **subit**; avec *je* ou *tu*, c'est **subis**.

Forme utile	Valeur	Exemple correct
Infinitif	verbe non conjugué	Il va subir une épreuve.
Présent, 1re pers.	indicatif	Je subis une forte pression.
Présent, 3e pers.	indicatif	Il subit un retard.
Passé composé	avoir + participe passé	Elle a subi un contrôle.
Participe passé	forme composée	Les dégâts qu'ils ont subis .
Infinitif passé	antériorité	Après avoir subi l'épreuve, il souffle.

Le point rentable, c'est de distinguer la forme verbale et le **participe passé**. *Subit* avec un *t* final correspond presque toujours à l'**indicatif présent**, troisième personne du singulier : *il subit, elle subit*. *Subis* avec un *s* final sert au présent avec *je* et *tu*, mais aussi comme participe passé accordé au masculin pluriel : *les dommages subis*. *Subi*, sans *t* ni *s*, est la forme nue du **participe passé de subir** : **j'ai subi, il a subi, elle a subi**. En copie,



je conseille un contrôle en **3 secondes** : cherchez le sujet, testez si le mot suit l'auxiliaire *avoir*, puis vérifiez s'il y a un accord imposé par un complément d'objet direct placé avant. C'est court, mécanique, efficace.

À retenir : je subis = présent ; **j'ai subi** = passé composé ; **subi** = participe passé ; **avoir subi** = infinitif passé.

« Les humiliations qu'ils ont **subies** » : accord du participe passé avec le COD placé avant.

△ Ne confondez pas *il subit* (présent) et *il a subi* (passé composé) : une seule lettre change, mais le temps verbal et parfois le sens de la phrase aussi.

Le mini-récapitulatif utile : présent, passé composé et participe passé

À retenir vite : au présent, on écrit **je subis, tu subis, il subit**, nous subissons, vous subissez, ils subissent. Au passé composé : **j'ai subi**, nous avons subi. Le **participe passé** est *subi*. L'auxiliaire est presque toujours **avoir**, et l'accord ne se fait *pas automatiquement*.

Le point rentable au bac est simple : *subis* et *subit* peuvent être des formes du présent, alors que *subi* sert surtout de participe passé. Exemples nets : « je subis une pression », « il subit une contrainte », « j'ai subi un retard ». Avec **avoir**, le participe passé reste souvent **subi** sans accord : « elle a subi une erreur » est faux, mais « elle a subi une épreuve » est correct. L'accord n'apparaît que si le complément d'objet direct est placé avant : « les humiliations qu'elle a **subies** ». En copie, ce détail peut coûter plus qu'une règle mal sue.

I

Conjugaison des verbes - Verbe Subir — Grammaire

Subi, subit ou subis : le tableau de décision qui évite 9 fautes sur 10

Écrivez **subi** quand vous avez un **participe passé**, le plus souvent avec l'**auxiliaire avoir** : *j'ai subi, ils ont subi*. Écrivez **subit** avec un *t* au **présent de l'indicatif**, à la **3e personne du singulier** : *il subit*. Écrivez **subis** avec un *s* pour *je/tu* au présent, ou quand le participe passé s'accorde au pluriel avec un **COD** placé avant.

Le vrai sujet, sur copie, n'est pas de réciter *subir* : c'est d'éviter la faute visible. Pour trancher entre **subi ou subit**, posez une seule question utile : *y a-t-il un auxiliaire*,

ou suis-je au présent ? Si vous lisez *j'ai, tu as, ils ont*, partez presque toujours sur **subi** : comment écrire *j'ai subi* ? Réponse : sans *t*, sans *s*. En revanche, si le verbe décrit une action actuelle faite par *il/elle/on*, écrivez **subit** : *elle subit une pression*. Le cas piégeux, celui qui fait tomber beaucoup de candidats, est *ont-ils subis*. La bonne forme standard est **ils ont subi**. On n'écrit **subis** qu'en cas d'**accord** du participe passé avec un **COD** antéposé : *les épreuves qu'ils ont subies*.

Forme	Nature grammaticale	Question à se poser	Exemple correct	Erreur typique
subi	Participe passé	Y a-t-il un auxiliaire avoir ?	<i>Ils ont subi un retard.</i>	<i>Ils ont subis un retard.</i>
subit	Présent de l'indicatif, 3e personne du singulier	Est-ce <i>il/elle/on</i> qui fait l'action maintenant ?	<i>Elle subit une forte pression.</i>	<i>Quelle a subit ?</i> au lieu de <i>Quelle a subi ?</i>
subis	Présent de l'indicatif, <i>je/tu</i>	Le sujet est-il <i>je</i> ou <i>tu</i> ?	<i>Je subis ce rythme depuis juin.</i>	<i>Je subi ce rythme.</i>
subis/ subies	Participe passé accordé	Le COD est-il placé avant ?	<i>Les épreuves qu'ils ont subies.</i>	<i>Les épreuves qu'ils ont subi.</i>

À retenir : méthode de contrôle en **3 secondes** : 1) cherchez un auxiliaire ; 2) remplacez par *prendre/pris* ; 3) repérez qui agit et à quel temps. Si vous pouvez dire *ils ont pris*, écrivez **ils ont subi**, pas **ils ont subis**.

Cette vérification est rentable, surtout en bac blanc ou en dissertation. Test rapide : *quelle a subit ?* sonne faux dès qu'on remplace par *quelle a pris ?* On entend bien que le participe passé attendu est **subi**. Même logique pour *ont-ils subis ?* : si aucun COD n'est placé avant, gardez **subi**. En revanche, l'**accord** devient obligatoire quand le COD précède : *la pression qu'elle a subie*, mais *elle subit une pression*. La différence n'est pas cosmétique. Dans le premier cas, vous analysez un fait accompli avec participe passé ; dans le second, vous conjuguez au présent. C'est exactement le nœud de **subi subit subis** : même base sonore, fonctions grammaticales différentes, donc orthographes différentes.

Exemple minute : *Les humiliations qu'ils ont subies / Ils ont subi des humiliations / Il subit encore les mêmes critiques.*

△ Le verbe *subir* se conjugue facilement, mais son **participe passé** piège dès qu'un **COD** est déplacé. Pour **accorder subir**, ne regardez pas le sujet de *avoir* ; regardez seulement le COD placé avant le verbe.

Comment accorder le participe passé de « subir » sans réciter toute la règle

Avec **avoir**, le **participe passé subir** s'écrit d'abord **subi** et reste invariable, sauf si le **COD** est placé avant le verbe : *ils ont subi des critiques*, mais *les critiques qu'ils ont subies*. La méthode rapide : repérez le COD, puis sa position. N'accordez jamais "à l'oreille".

Quel est le participe passé de subir ? C'est **subi**. En forme active, on conjugue presque toujours avec **avoir** : *elle a subi, ils ont subi, elles ont subi*. Le point qui fait perdre des points n'est pas la forme du verbe, mais l'**accord du participe passé**. Test express en 3 secondes : cherchez *quoi ?* après le verbe. Si le COD est après, pas d'accord. Si ce COD est déjà placé avant, accord avec lui. Exemple scolaire : *Le candidat a subi une pénalité*, mais *la pénalité qu'il a subie*. Exemple administratif : *Elle a subi un contrôle*, mais *les vérifications qu'elle a subies*. Exemple journalistique : *La ville a subi des inondations*, mais *les inondations qu'elle a subies*. La logique vaut mieux que la récitation.

Phrase	COD	Position	Forme correcte
Ils ont subi des critiques.	des critiques	après	subi
Les critiques qu'ils ont...	les critiques	avant	subies
Elle a subi une erreur de procédure.	une erreur	après	subi
Les erreurs qu'elle a...	les erreurs	avant	subies

À retenir : Avec **avoir**, *subi* ne s'accorde pas si le COD est après. Il s'accorde seulement si le COD est avant : *les pressions qu'ils ont subies*.

Pour **comment accorder le verbe subir**, raisonnez comme avec d'autres verbes en *-ir* au participe passé : *fini, choisi, rempli*. Même mécanique. On écrit *elle a fini*, mais *les tâches qu'elle a finies* ; donc *elle a subi*, mais *les contraintes qu'elle a subies*. Le verbe



subir exprime souvent une action reçue en **forme active** : le sujet subit quelque chose. C'est pour cela que le COD est central. Oui, on peut croiser la **forme passive** ou la **forme pronominale** chez d'autres concurrents, mais pour l'examen, le rendement maximal est ici : repérer le COD avant d'écrire.

Examen : *Les remarques qu'elles ont subies* ; dossier RH : *elles ont subi un entretien* ; presse : *les pertes qu'ils ont subies*.

⚠ Ne confondez pas **subi** participe passé avec **subit** verbe au présent ou avec **subis**. Dans *il subit une pression*, c'est du présent. Dans *les pressions qu'il a subies*, c'est le participe passé accordé.

Mini-cas corrigés : comment écrire « subir » correctement dans une copie, un mail ou un exercice

Pour bien écrire **subir**, testez la phrase en contexte : « **j'ai subi** » relève du **passé composé**, « **il subit** » du présent, et « **ils ont subies** » prend l'accord si le COD est placé avant. En pratique, *subir* signifie **supporter, éprouver, être soumis à**. C'est ce test qui fait gagner des points en copie d'examen.

Si vous vous demandez **comment conjuguer le verbe subir**, retenez la logique rentable. Au **présent**, on écrit **je subis, tu subis, il subit**. Au **passé composé**, auxiliaire *avoir* + participe passé **subi** : **j'ai subi, nous avons subi**. L'accord n'apparaît que si le COD est antéposé : **les pressions qu'elle a subies**. Mini-cas 1, dissertation : « Le héros a ___ une humiliation durable. » Réponse : **subi**, car après *a*, on veut le participe passé. Mini-cas 2, commentaire : « Dans ce passage, le personnage ___ la violence sociale. » Réponse : **subit**, présent de narration. Mini-cas 3, copie de bac : « Les épreuves qu'ils ont ___ en silence. » Réponse : **subies**, car *épreuves*, féminin pluriel, est COD avant le verbe.

À retenir : après *avoir*, pensez d'abord à **subi**, puis vérifiez si un COD placé avant impose l'accord.

Contexte	Phrase à trou	Bonne forme	Piège
Mail professionnel	« Nous avons ___ un retard logistique. »	subi	Confusion avec le présent



Compte rendu scientifique	« L'échantillon ____ une hausse de température. »	subit	Sujet singulier au présent
Sujet de bac de français	« Les contraintes qu'elle a ____ éclairent le texte. »	subies	Accord du participe passé
Article de presse	« Les riverains ont ____ plusieurs nuisances. »	subi	Pas d'accord, COD après

Deux autres cas font trébucher vite. Mini-cas 4, consigne de physique : « Le matériau ____ une déformation sous charge. » Réponse : **subit**. Ici, la tournure de phrase décrit un phénomène général. Mini-cas 5, article de presse : « Les pertes qu'a ____ l'entreprise restent limitées. » Réponse : **subies**, accord avec *pertes*. Mini-cas 6, mail : « J'ai ____ les conséquences de ce décalage. » Réponse : **subi**. Si vous cherchez **comment conjuguer le verbe subir au passé composé**, la réponse tient en une ligne : *avoir* + **subi**, puis accord seulement si le COD est avant.

« Il subit une pression » / « Il a subi une pression » / « Les pressions qu'il a subies ».

Pour la recherche **subir définition** ou **que signifie subir**, gardez ce noyau : **supporter** ou **être soumis à**, souvent avec une idée de contrainte.

Dernier point utile : **subir espagnol** et **subir conjugaison espagnol** renvoient aussi à un verbe existant en espagnol, mais ce n'est pas le même sujet grammatical ici ; en français, la faute coûte des points parce qu'elle brouille le temps ou l'accord.

△ Ne confondez pas **subit** = présent, **subi** = participe passé, **subis** = présent avec *je/tu* ou accord masculin pluriel plus rare selon le contexte.

En relecture, passez cette checklist mentale : y a-t-il *avoir* ; le mot décrit-il une action présente ; un COD est-il placé avant ; le sujet est-il *je/tu* ; le sens reste-t-il bien celui de **supporter** ou **éprouver** ?

subir définition

Le verbe « subir » signifie supporter, endurer ou recevoir l'effet de quelque chose sans l'avoir choisi. On peut subir une pression, une opération, un retard ou une injustice. En grammaire, c'est un verbe du 2e groupe, construit sur le modèle de finir, avec le participe passé « subi ».

Comment conjuguer le verbe subir au passé composé ?

Au passé composé, « subir » se conjugue avec l'auxiliaire avoir : j'ai subi, tu as subi, il a subi, nous avons subi, vous avez subi, ils ont subi. Le participe passé est « subi », sans -s dans la forme simple. Exemple : « Ils ont subi une forte pression pendant l'examen ».



Comment conjuguer le verbe subir ?

« Subir » est un verbe du 2e groupe. Au présent : je subis, tu subis, il subit, nous subissons, vous subissez, ils subissent. À l'imparfait : je subissais. Au futur : je subirai. Au passé simple : il subit. Le point rentable à retenir est la base « subiss- » avec nous, vous et ils au présent.

Quel est le participe passé de subir ?

Le participe passé de « subir » est « subi ». Exemples : « J'ai subi un contrôle surprise », « Les dégâts subis sont importants ». Avec l'auxiliaire avoir, l'accord se fait seulement si le complément d'objet direct est placé avant. Sans ce cas, on écrit simplement « subi ».

Ont-ils subis ?

Non, on écrit en général « ont-ils subi ? » sans -s. Avec l'auxiliaire avoir, le participe passé reste invariable si le complément d'objet direct est après ou absent. Exemple correct : « Ont-ils subi des conséquences ? » On écrirait « subis » seulement si un COD masculin pluriel était placé avant : « Les dégâts qu'ils ont subis ».

Quelle a subit ?

La forme correcte est « qu'elle a subi » et non « subit ». Après l'auxiliaire avoir, on utilise le participe passé « subi ». « Subit » avec un -t est une forme du présent ou du passé simple : « il subit ». Astuce efficace : après « a », pensez presque toujours à un participe passé.

Comment accorder le verbe subir ?

Le verbe « subir » s'accorde normalement avec son sujet quand il est conjugué : « elles subissent ». Pour le participe passé avec avoir, j'applique la règle classique : pas d'accord sauf si le COD est placé avant. Exemple : « Elles ont subi une épreuve », mais « Les épreuves qu'elles ont subies ».

Comment Ecrire j'ai subi ?

On écrit « j'ai subi » avec « ai » pour l'auxiliaire avoir et « subi » sans -t ni -s. C'est la forme correcte du passé composé à la 1re personne du singulier. Exemple : « J'ai subi beaucoup de stress avant l'oral ». Si vous hésitez, remplacez par « j'ai fini » : la structure est la même.

Pour « subir », retenez une règle rentable : au présent, on écrit « je subis », « tu subis », « il subit » ; avec l'auxiliaire avoir, on écrit le participe passé « subi ». Si vous hésitez, faites un contrôle express : remplacez par un autre verbe au passé composé ou vérifiez s'il y a un sujet au présent. En révision, ce réflexe prend 3 secondes et évite une faute très visible le jour du bac.



Mis à jour le 05 mai 2026

Continue sur blog-orthographique.fr

Blog Orthographique - Document pédagogique